

son *contexte\**, à d'autres textes qui le traversent de façon consciente ou inconsciente, complètement occultée ou au contraire facilement repérable. L'*intertextualité* recouvre l'étude des sources\*, les citations\* (passages d'un ouvrage que l'on rapporte exactement), les renvois ou les allusions\*, discrètes ou manifestes, d'un texte à l'autre. L'intertextualité *des sonnets de Du Bellay et de ceux de Pétrarque dont ils sont inspirés*. On parle aussi de *dialogisme* : cf. les différentes versions de l'histoire de Robinson écrites par M. TOURNIER.

**INTIMISTE** (adj.) Se dit des poètes et des poèmes qui essaient d'exprimer les sentiments les plus intérieurs de l'âme (par opposition à la poésie descriptive\*) et en même temps les plus secrets, ceux qu'on ne peut livrer que dans une confiance discrète et voilée (par opposition à la méditation philosophique et à la confession) : la poésie de SAINTE-BEUVE est une poésie *intimiste*.

**INTRIGUE** (n. f., italien *intrigo* : « embarras ») L'enchaînement des faits et des actions qui aboutit au dénouement. L'*intrigue* peut résulter du jeu des passions ou naître d'événements extérieurs. On appelle, au XVII<sup>e</sup> s., *pièces d'intrigue* celles dans lesquelles l'*intrigue* est de ce dernier type. D'AUBIGNAC : « *Les premiers [sujets] sont d'incidents, intrigues ou événements, lorsque, d'acte en acte et presque de scène en scène, il arrive quelque chose de nouveau qui change la face des affaires du théâtre.* » De nos jours *intrigue* est SYN. d'*action\** : l'*intrigue d'un roman* ; et on appelle *pièces d'intrigue*, celles dont le principal intérêt vient de la complexité de l'action : *Le Barbier de Séville* est une *pièce d'intrigue*.

**INTRODUCTION** (n. f.) 1. — Ouvrage qui permet au lecteur d'accéder à un certain domaine intellectuel : *Introduction à la vie dévote* de saint FRANÇOIS DE SALES, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* de Claude BERNARD. 2. — Texte placé en tête d'un ouvrage. *Préface*, terme le plus général, texte écrit par l'auteur ou un présentateur, qui prévient favorablement le lecteur et lui donne quelques renseignements sur l'auteur ou le livre. *Discours préliminaire*, *préface* étendue pour initier le lecteur à un ouvrage spéc. didactique : *Discours préliminaire à l'Encyclopédie*. En ce sens on a dit *prolégomènes*, pour les ouvrages scientifiques, et de nos jours, on dit surtout *Introduction*. Mais *introduction* désigne spéc. aussi la biographie de l'auteur, les renseignements sur son œuvre que donne un commentateur moderne en tête de son édition d'un écrivain (en ce sens, *présentation*, courte *introduction*). *Préambule*, courte *préface*, spéc. en tête d'un texte juridique pour expliquer l'intention du législateur. *Avant-propos*, *préface* ou *introduction* très brèves. *Notice*, *présentation* réduite à la chronologie et aux faits marquants. *Avertissement* et *avis*, textes brefs de l'auteur ou de l'édi-